

LA VIE SCOLAIRE

Conseillère Principale d'Éducation et Assistants d'Éducation

Pour réussir sa scolarité au collège, votre enfant aura besoin de votre soutien mais aussi du nôtre. Il va devoir prendre de nouvelles habitudes, et prendre son rythme. Il devra s'adapter à notre établissement, aux règles de vie du collège et aux méthodes parfois différentes de ce qu'il aura pu connaître à l'école élémentaire.

Dès son arrivée, votre enfant va devoir :

- ▶ S'adapter à un nouvel établissement, plus grand que ce qu'il aura connu jusqu'à présent (350 élèves environ).
- ▶ Faire connaissance avec des élèves d'autres communes et avec les personnels de l'établissement.
- ▶ Apprendre à gérer son temps de travail.
- ▶ Être plus autonome.

Le rôle des membres de la vie scolaire :

Le service est composé d'une Conseillère Principale d'Éducation qui dirige des Assistants d'Éducation. Nous serons vos principaux interlocuteurs pour la scolarité de votre enfant. Notre rôle est le suivant :

- ▶ Participer au suivi de votre enfant en collaboration avec les enseignants.
- ▶ Veiller à ce que votre enfant ait le comportement attendu d'un collégien.
- ▶ Gérer les absences, retards, entrées et sorties des élèves. La Conseillère Principale d'Éducation s'occupe notamment du suivi des absences et retards de tous les élèves.
- ▶ Être le plus possible en relation avec les familles (Pronote, téléphone, carnet de liaison, rendez-vous...).
- ▶ Aider et accompagner les délégués élus dans leur rôle. La Conseillère Principale d'Éducation s'occupe particulièrement du volet citoyenneté.
- ▶ Prendre en charge les élèves dès qu'ils ne sont plus en cours avec un professeur.

Nos objectifs :

- ▶ Aider votre enfant à se familiariser avec les lieux.
- ▶ Faire en sorte que votre enfant connaisse et respecte les règles de vie du collège, énoncées dans le règlement intérieur.
- ▶ Accompagner votre enfant dans sa prise d'autonomie, surtout concernant le travail scolaire.
- ▶ Aider votre enfant à faire ses leçons, notamment lors des heures de permanence pendant lesquelles il sera surveillé par un Assistant d'Éducation.

Les familles et la vie scolaire :

- ▶ Merci de prévenir la vie scolaire dès que votre enfant est absent de l'établissement, et ce le jour même.
- ▶ Contrôlez quotidiennement le carnet de liaison de votre enfant.
- ▶ En cas de manquement au règlement intérieur, une observation ou retenue pourra être donnée à votre enfant.

Pour toute question concernant les retenues, vous pourrez contacter la Conseillère Principale d'Éducation qui pourra vous donner des informations.

- ▶ N'hésitez pas à contacter la Conseillère Principale d'Éducation si vous voyez que votre enfant rencontre des difficultés, semble perturbé ou pour toute autre question.
- ▶ Encouragez votre enfant, les premières semaines d'adaptation peuvent être difficiles pour les sixièmes.

Mme BARBOT, Conseillère Principale d'Éducation

HORAIRES DU COLLEGE

Vous pouvez contacter la vie scolaire par téléphone au 02 43 46 30 70
ou par mail à : viescolairepontvallain@ac-nantes.fr

A partir de 7h15 : accueil téléphonique.

8h10 : ouverture du collège

17h30 : fermeture du collège (13h le mercredi)

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi

Sonnerie	Pas de Sonnerie	Horaires cours sans sonneries
8h30	rangement	
8h35	Début M1	Début du cours 9h01
9h27	Fin M1	
9h29	Début effectif de M2	Fin 9h53- début suivant 9h55
10h21	Fin M2	
10h36	rangement	
10h41	Début M3	Fin 11h07- début suivant 11h09
11h33	Fin M3	
11h35	Début effectif de M4	Fin 12h01
12h27	Fin M4	
13h21	rangement (cours de 13h26)	Début du cours 13h26
13h47	rangement	
13h52	Début 1/4h lecture	
14h07	Fin ¼h lecture, début S1	Fin 14h33- début suivant 14h35
14h59	Fin S1	
15h01	Début effectif de S2	Fin 15h25- début suivant 15h27
15h53	Fin S2	
16h03	Rangement	
16h08	Début S3	Fin 16h34
17h	Fin S3	

Mercredi

Sonnerie	Pas de Sonnerie
8h30	Rangement
8h35	Début M1
9h27	Fin M1
9h29	Début effectif de M2
10h21	Fin M2
10h33	Rangement
10h38	Début 10' lecture
10h48	fin lecture, début M4
11h40	Fin M4